

CQP Préventeur santé-sécurité au travail et environnement

RNCP41291 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	340r
Formacode(s)	42866, 31407
Code(s) ROME	H1303
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3109 — Métallurgie
Date d'enregistrement	24/09/2025
Date d'échéance	24/09/2030

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr>

Partenaires habilités

67 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 66 à former et organiser l'évaluation et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACS PERFORMANCE FORMATION CONSEIL	81264932500022	Former et organiser l'évaluation
AFPI AUVERGNE	77928324100056	Former et organiser l'évaluation
AFPI AUVERGNE	77928324100072	Former et organiser l'évaluation
AFPI AUVERGNE	77928324100080	Former et organiser l'évaluation
AFPI BRETAGNE	30824995200083	Former et organiser l'évaluation
AFPI CENTRE VAL DE LOIRE	77518765100077	Former et organiser l'évaluation
AFPI CENTRE VAL DE LOIRE	77518765100101	Former et organiser l'évaluation
AFPI ITIBANOR	78071405100056	Former et organiser l'évaluation
A.F.P.I.PROVENCE	34408659000041	Former et organiser l'évaluation
AFPMA FORMATION	51490360800016	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 67 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp41291-cqp-preventeur-sante-securite-au-travail-et-environnement/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Préventeur Santé-Sécurité au Travail et Environnement est chargé de prévenir les risques en matière de santé, sécurité au travail et environnement (SSE) au sein de l'entreprise ou de l'organisation. Il contribue à la mise en œuvre des orientations stratégiques définies par la direction, tout en s'assurant de l'amélioration continue des résultats en matière de gestion des risques SSE. Cela inclut l'identification des situations à risque, l'analyse des écarts par rapport aux normes réglementaires ou internes, ainsi que la proposition de solutions adaptées pour prévenir et limiter les impacts négatifs sur les travailleurs et l'environnement. En plus des responsabilités internes, le titulaire peut également être amené à intervenir dans le cadre de missions spécifiques, telles que des audits externes ou des prestations de conseil auprès de partenaires ou de clients. Il agit dans le cadre de la conformité légale et de la recherche de l'efficacité des actions de prévention, tout en sensibilisant et en formant les équipes aux bonnes pratiques SSE.

ACTIVITÉS VISÉES

- La mise en place d'un plan d'action qualité

Cette activité consiste à identifier la situation initiale par rapport à l'attendu afin de déterminer l'état des lieux de la santé,

de la sécurité au travail et des impacts environnementaux au sein de l'entreprise. Il s'agit de collecter et analyser les données existantes (indicateurs de performance, audits, observations terrain, etc.) pour comprendre où se situe l'entreprise par rapport aux normes et aux objectifs définis. Les informations réglementaires et normatives, ainsi que les

règles de sécurité, sont utilisées comme points de référence pour cette analyse. La situation attendue est également définie, qu'elle soit qualitative ou quantitative, sous la forme d'indicateurs mesurables (comme le taux d'accidents ou le

niveau d'émissions polluantes).

- La prévention des risques Santé-Sécurité au travail et les impacts environnementaux

Cette activité consiste à identifier les exigences légales et réglementaires, ainsi que les préconisations applicables à l'entreprise, afin de s'assurer que les actions menées respectent les lois en vigueur. Cela inclut la prise en compte des

normes SSE (Santé, Sécurité, Environnement) ainsi que les politiques internes de l'entreprise. Un dispositif de veille est

également mis en place pour anticiper les évolutions réglementaires.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier la situation initiale par rapport à l'attendu et analyser les écarts

Définir un plan d'action et en mesurer l'efficacité

Identifier les exigences légales et réglementaires, ainsi que les préconisations applicables à l'entreprise

Conduire des analyses et des évaluations des risques professionnels et/ou environnementaux

Proposer les référentiels, les méthodologies et/ou les outils nécessaires à la mise en œuvre en interne

Sensibiliser et/ou former les acteurs SSE (direction, responsables et opérationnels, ...)

Blocs de compétences

RNCP41291BC01 — Mise en place d'un plan d'action qualité

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier la situation initiale par rapport à l'attendu et analyser les écarts

Définir un plan d'action et en mesurer l'efficacité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

EVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions

préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP41291BC02 — Prévention des risques Santé - Sécurité au travail et les impacts environnementaux

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les exigences légales et réglementaires, ainsi que les préconisations applicables à l'entreprise

Conduire des analyses et des évaluations des risques professionnels et/ou environnementaux

Proposer les référentiels, les méthodologies et/ou les outils nécessaires à la mise en œuvre en interne

Sensibiliser et/ou former les acteurs SSE (direction, responsables et opérationnels, ...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

EVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Préventeur Santé-Sécurité au Travail et Environnement travaille au sein d'entreprises industrielles (automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie, électronique, plasturgie, textile, construction aéronautique ou navale, bâtiment, agroalimentaire, médical, chimie, services, ...), dans un service support (comme le service sécurité). Il évolue dans un environnement de travail alternant entre des visites sur le terrain, des travaux administratifs au bureau, et des réunions stratégiques.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Préventeur Santé-Sécurité au Travail et Environnement,

Coordinateur ou animateur SSE,

Chargé de mission SSE

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il n'y a pas de réglementation particulière pour exercer les activités visées par la certification.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 663 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 472
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation se fait après un positionnement du candidat sur les compétences du référentiel ou en ayant validé une certification professionnelle de niveau à minima n-1 du cadre national des certifications professionnelles soit après une expérience professionnelle.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury paritaire de délibération est constitué :

D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.

D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote.

Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

Conformément à l'accord du 8 novembre 2019, le jury paritaire de délibération transmet au Groupe Technique paritaire « Certifications » l'ensemble des informations relatives au processus d'attribution comprenant sa composition, sa délibération, ainsi que tout document utile à son suivi.

Cette transmission vise à permettre, au Groupe Technique Paritaire « Certifications », de s'assurer de la conformité du processus d'attribution au dispositif de certification de branche.

Base légale

Date de décision	24/09/2025
-------------------------	------------

Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/09/2030
Date de dernière délivrance possible	24/09/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	34	0	96 %	86 %
2022	36	0	100 %	89 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34236

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34236

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41291/>

Où se former

Formations référencées	26
Organismes	11
Régions couvertes	5
Prix indicatif	1 907 € – 9 672 €
Durée	52 – 826 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	4
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	25 %
Période	10/2025 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	16 175 €
Coût moyen par dossier	3 235 €

Durée moyenne	99 h
Période	10/2025 – 06/2026
France compétences	95 %
Reste à charge titulaire	4 %
Compte d'engagement citoyen	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.